



Saint-Maurice Massongex Vérossaz

30 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projets de fusion: une nouvelle commune à la porte du Chablais?

Les président·e·s des communes de Massongex, Vérossaz et Saint-Maurice ont présenté ce soir à leur population les résultats d'une étude de faisabilité. Salle comble à Massongex, 350 citoyens. L'occasion de dévoiler la genèse de la démarche, le processus choisi et les grandes lignes d'une éventuelle grande commune à la porte du Chablais avant le vote consultatif du 9 juin.

«Notre rôle, en tant qu'élus, est d'anticiper et d'avoir une vision d'avenir», a confié Sylviane Coquoz, présidente de Massongex. Or, dans un canton qui a passé de 163 communes en 1990 à 122 aujourd'hui, la question des fusions est toujours d'actualité, portée par des enjeux récurrents tels que la professionnalisation des services communaux face aux exigences réglementaires de plus en plus complexes et aux attentes de plus en plus élevées des populations, le manque de relève politique ou encore le souhait de renforcer son positionnement sur l'échiquier cantonal.

Dans ce contexte, les communes de Vérossaz et Massongex ont lancé dès 2019 une réflexion sur leur gouvernance. Deux ans plus tard, les nouveaux élus des deux communes ont organisé des ateliers participatifs, et l'année suivante, dans le cadre du district, elles ont abordé Saint-Maurice pour entreprendre une démarche de réflexion vis-à-vis d'un rapprochement. S'en est suivi une étude, menée par un expert en développement régional et territorial, qui avait pour but de vérifier dans les grandes lignes la faisabilité d'une grande commune à trois.

Vote populaire plutôt que des assemblées primaires

Un comité de pilotage composé des trois présidents et secrétaires a participé aux travaux. Tous les conseillers communaux ont aussi accompagné la démarche. Objectif: esquisser à quoi ressemblerait une grande commune rassemblant Massongex, Saint-Maurice et Vérossaz. Les thèmes clés incluent la mobilité, l'organisation de l'administration et des services communaux, la composition du Conseil municipal, les écoles et les finances. Concernant le nom de la nouvelle commune. Le Comité de pilotage a décidé de laisser ce thème important ouvert. Il souhaite qu'une discussion large impliquant toute la population soit ouverte le moment venu, afin que tout le monde puisse s'identifier à la nouvelle commune.

Cette démarche a abouti à un résultat positif. «A partir de là, comme l'a expliqué Xavier Lavanchy, président de Saint-Maurice, nous n'avons pas voulu nous engager plus avant dans le processus sans avoir l'aval des populations.» Une consultation que les exécutifs ont souhaité la plus large possible, préférant convoquer les citoyens aux urnes plutôt que de faire voter leur assemblée primaire – leur Conseil général à Saint-Maurice.

Vote populaire plutôt que des assemblées primaires

Ainsi, à la question «Acceptez-vous la poursuite d'un projet de fusion (élaboration d'un rapport et d'un contrat) entre les communes de Massongex, Vérossaz et Saint-Maurice?», les trois populations seront appelées à se prononcer le 9 juin prochain. En cas de oui, une nouvelle phase s'ouvrira avec la préparation d'un rapport et d'un contrat de fusion, mais un travail qui sera porté par les élus de la législature 2024-2028. Tout comme la suite à donner à un éventuel «non». «Ce 9 juin, nous souhaitons pouvoir faire le point sur les «non» de principe. En effet, s'ils sont supérieurs à 50%, le processus s'arrêtera. Du moins celui-ci, avec ces trois communes-ci, aujourd'hui», complète Xavier Lavanchy.

Devant une salle comble, la présidente de Massongex a bien saisi que l'enjeu principal se situait dans sa commune, et n'a pas caché les motivations du Conseil communal dans cette démarche. «Bien sûr, nous avons aussi beaucoup de liens avec Monthey, mais nous avons choisi aujourd'hui d'envisager une fusion avec Saint-Maurice, car nous avons une préférence pour un processus dans lequel nous pourrions, à trois, construire ensemble une nouvelle entité, en définir les contours et les modalités. Vers Monthey, nous nous retrouverions davantage dans un processus où nous entrerions dans un projet déjà construit et défini.»

14^e commune valaisanne, porte d'entrée du Chablais

Ainsi, avec près de 7500 habitants, la population totale des trois communes réunies se classerait ainsi au 14^e rang en Valais (sur 122), entre Savièse (8097 habitants) et Nendaz (5943 habitants). Forte de cette position renforcée et de ses nombreux atouts, cette nouvelle commune pourrait jouer un rôle de poids dans le Chablais et en Valais. «On le voit sur la carte, nos trois communes forment un ensemble géographique cohérent, et cette étude le montre aussi», explique Muriel Favre-Torello, présidente de Vérossaz, ajoutant «qu'à Vérossaz, le thème de la fusion a toujours été présent, depuis que je suis présidente, nous sommes une petite commune, et pour nous Saint-Maurice est un choix naturel».

La population de Massongex s'est exprimée

Les deux présidentes et le président ne s'en sont pas cachés, l'enjeu du scrutin se situe à Massongex, commune la plus proche géographiquement de Monthey. Le choix d'organiser cette soirée d'information dans la salle polyvalente communale visait ainsi à faciliter la participation des citoyens de Massongex, et à permettre l'émergence des avis des uns et des autres. Ce fut le cas ce soir, avec plusieurs interventions marquées de part et d'autre. Le camp du «non» semblait emmené par le leitmotiv «Pourquoi ne nous avez-vous pas proposé une fusion avec Monthey en parallèle?», une question à laquelle la présidente a répondu que deux études de cette ampleur ne pouvaient pas être menées en parallèle. En face, les réactions marquaient des avis plus ouverts, exprimant tour à tour des sentiments tels que «Fusionnons déjà avec ces deux-là, et dans plusieurs décennies, nous serons sans doute emmenés dans des fusions plus larges» ou encore «Que ceux qui disent «non» se demandent s'ils sont d'accord de se présenter aux prochaines élections.» Des interventions fortement applaudies.

Contacts:

Sylviane Coquoz, présidente de Massongex, 079 694 99 93,

sylviane.coquoz@massongex.ch

Muriel Favre, présidente de Vérossaz, 079 637 16 29, m.favre@verossaz.ch

Xavier Lavanchy, président. de Saint-Maurice, 079 699 23 37, xavier.lavanchy@st-maurice.ch